

« Un agent rassuré sert mieux le citoyen ! »

Échelle unique statutaires/contractuels, 4/5^e temps sans perte de salaire : André Flahaut (PS) rame à contre-courant. . .

ENTRETIEN
André Flahaut

Ministre du Budget + Fonction publique

Un fonctionnaire bien dans sa peau, cela fait aussi progresser la qualité du service rendu aux citoyens. **Ministre du Budget et de la Fonction publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, André Flahaut veut ramer à contre-courant des politiques d'austérité qui touchent d'autres niveaux de pouvoir. Avec en tête de gondole, cette mesure qui va permettre à des agents, âgés de plus de 61 ans, de prêter un 4/5^e temps sans perte de salaire. Et puis, le 1^{er} juillet prochain entrera en vigueur « l'échelle unique » statutaires/contractuels. « Une petite révolution », lance le ministre socialiste.**

Le pied vaillant, bien installé sur le pont du paquebot de la Communauté française, André Flahaut insiste : « On a refusé de s'inscrire bêtement dans le dogmatisme à tout prix. Je ne suis pas un fétichiste des chiffres. Mais je vois que je garde la ligne

budgetaire, que je porte des dossiers innovants, le tout dans un souci constant d'un réel dialogue avec les partenaires sociaux (syndicats, NDLR). »

« Carrière d'expert » et « échelle unique », des mots-clés de cette politique d'attractivité et de motivation des personnels en Fédération Wallonie-Bruxelles à laquelle le ministre tient comme aux poils de sa moustache. « L'objectif est d'améliorer la stabilité, la motivation et le bien-être des agents », explique-t-il. « Un agent qui connaît plus de stabilité est rassuré, est moins exposé au burn-out, mieux dans sa peau et le service rendu aux citoyens progresse en qualité. »

8.000 AGENTS CONCERNÉS

La carrière d'expert est fondée sur la reconnaissance des compétences et la valorisation des acquis de l'expérience et répond

à un objectif de diversification des profils. « Il s'agit de renforcer le dynamisme des carrières et de nourrir les possibilités qu'elles offrent afin d'accroître l'attractivité de l'institution, de répondre aux attentes et aux aspirations des talents multiples qui la consti-

tuent », explique André Flahaut. « Cette réforme de carrière devrait concerner environ 8.000 agents. Le coût global est estimé à 7,9 millions d'euros dans le cadre d'une occupation maximale des postes, ce qui n'interviendra pas avant plusieurs années. »

Si la carrière d'expert entre en vigueur en 2019 avec une première série de promotions, l'échelle unique, c'est déjà pour juillet prochain. « Elle permettra au personnel contractuel de bénéficier d'une véritable carrière pécuniaire, laquelle était jusqu'alors réservée au personnel statutaire. En outre, la revalorisation globale des échelles aidera à répondre à l'allongement de la durée de carrière. » Le coût global de cette mesure pour l'ensemble de la Fédération est évalué à 11 millions en régime de croisière, à partir de 2023.

Contrairement à ce qui se passe ailleurs, André Flahaut met un point d'honneur à augmenter le pourcentage de personnel statutaire. À la Fédération, on est ainsi passé de 60 à 63% de personnel statutaire en quatre ans.

En chantier aussi, ou plutôt

en mode expérience pilote, une idée défendue par le PS :

le 4/5^e temps sans perte de salaire. La durée hebdomadaire de travail sera ainsi réduite, sur base volontaire, pour les membres du personnel les moins qualifiés et âgés de plus de 61 ans. « Je prends l'exemple du centre de prêt de matériel (pour les scouts..., NDLR) de Naninne », indique le ministre. « Avec cette mesure, l'absentéisme baissera et ces agents pourront

partager leur expérience (en matière de réparation des tentes, etc.) avec les jeunes qui seront embauchés de manière compensatoire. Tout bénéficie pour la Fédération et la société ! »

Le ministre insiste encore sur le programme d'e-learning (apprentissage en ligne) dont il attend beaucoup « qui participe à l'important travail de modernisation qui s'opère dans l'administration ».

Tiens, où en est-on avec les évaluations des fonctionnaires ? « Il faut les terminer. La loi prévoyait une deuxième évaluation, mais ce ne sera pas possible, la législature sera trop courte pour la mener à bien », conclut M. Flahaut. ●

DIDIER SWYSEN

« À la Fédération, on est passé de 60 à 63% de personnel statutaire en quatre ans »

« La loi prévoyait une deuxième évaluation des fonctionnaires, mais ce ne sera pas possible »

Une toute première crèche pour le personnel

Un nouveau bâtiment loué au cœur de Bruxelles, à côté du canal. « Il accueillera 450 personnes », dit André Flahaut qui insiste sur la politique rationnelle et de décloisonnement qu'il mène depuis quatre ans.

Le site est projet pilote pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Le ministre aimerait voir augmenter la part de personnel ayant un handicap. « Pour arriver aux 2,5% prévus. Nous en sommes à 1,2%. Il y a

sans doute des gens qui souffrent d'un handicap (malentendants, etc.), mais n'ont pas envie de se faire connaître. Dommage pour eux car nous pourrions aménager leurs conditions de travail. »

PREMIÈRE CRÈCHE

Un projet de crèche aussi, une première à la Fédération, vieille revendication du personnel. « On débutera avec 36 enfants (capacité de 49 places). » Mais pas de précipitation : elle devrait ou-

vrir à l'automne 2019...

Enfin, M. Flahaut est fier que la Fédération privilégie des clauses éthiques, sociales et environnementales dans ses marchés publics. « Ici aussi, j'ai dû me battre pour faire aboutir ce dossier », sourit-il. « On ne peut pas dire que l'on favorise le développement durable ou les circuits courts et ne rien faire. Au centre de Naninne, on mangera à la cantine les légumes du jardin ! » ●

D.SW.

Fini « l'armée de l'ombre » !**Nettoyage : Flahaut renonce à la sous-traitance**

En Belgique et ailleurs, on jure souvent par la sous-traitance. « On voit dans la privatisation à tous crins, un remède miracle ! » S'il n'en reste qu'un à ramer à contre-courant de l'externalisation...

André Flahaut a choisi la voie de la « ré-internalisation ». « Elle ne saurait être vue comme un but en soi », dit-il. « Il s'agit d'abord d'un outil visant l'optimisation des dépenses, ainsi que le renforcement de l'efficacité et de la productivité des agents au quotidien. »

Le ministre a choisi trois secteurs

où la sous-traitance « n'était porteuse ni d'une diminution des coûts, ni synonyme de souplesse et d'efficacité », dit-il : l'imprimerie, le gardiennage et le nettoyage.

« Il s'est vite avéré que les travaux d'impression pouvaient et devaient être traités en interne, au regard, notamment des compétences et du savoir-faire de nos agents. La ré-internalisation a apporté à la Fédération une plus grande souplesse et un surcroît de rapidité dans la

réalisation des tâches. »

Des locaux de conciergerie ont aussi été rouverts, « c'est le cas, à

ce jour, dans trois implantations. Seuls les bâtiments où la présence de gardes de sécurité est requise, suivant la loi Tobback, font appel à une société extérieure ».

Mais la symbolique la plus forte, enchaîne le ministre, concerne le personnel de nettoyage. « Une expérience pilote sera menée dans le nouveau bâtiment loué à Bruxelles. Fini « l'armée de l'ombre » qui nettoie tôt le matin ou tard le soir. Le nettoyage se fera en journée, cela donnera une vie normale à ces travailleurs. »

D.SW.

Un relevé en toute transparence**Près d'1,4 milliard de subventions en 2017**

Transparence. Le mot qui gagne par K.O. dans le discours du ministre. Prenez les subventions, par exemple. A-t-on enfin une vision claire de celles que la Fédération a distribuées en 2017 ? Le ministre s'était engagé à en faire le relevé précis devant le Parlement.

« Je m'étais engagé à le faire, mais

j'avais demandé qu'on me laisse le temps. La première collecte vient de se terminer et j'ai tenu la date du 15 juin comme échéance. La somme totale octroyée était de 1,399 milliard en 2017. Cela corres-

pond à 130.740 subventions. On va travailler à rendre cela accessible en ligne, mais ce sera pour 2020. »

Le ministre a-t-il découvert de mauvaises surprises ? « Non, rien d'étonnant n'est apparu. On parle souvent de saupoudrage, cela a été bien pire à d'autres époques. Mais certains piocheront sans doute... »

La Fédération tient aussi à renforcer la transparence démocratique. « En matière de politisation de la Fonction publique, j'ai conscience

des limites de certaines pratiques anciennes et révolues (recruter sur des bases politiques, parfois sans se

préoccuper des compétences) », dit-il. « Depuis le début de la législature, le Gouvernement met tout en œuvre pour développer une démocratie plus transparente et en phase avec les pratiques de bonne gouvernance. Avoir le « sens de l'État », c'est être capable de remplir sa mission avec compétence, honnêteté et loyauté, indépendamment de son identité politique. À titre d'exemple, à la Région wallonne, des mandataires étiquetés PS travaillent en parfaite intelligence avec une coalition MR-cdH. »

D.SW.